

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 952

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VALENCIENNES

Ventes et cessions

520 100 942 RCS Valenciennes.

SABLITERRE.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 35000.00 EUR.

Adresse : 2, rue du Château, 59144 Eth.

Précédent propriétaire : 520 100 942 RCS Valenciennes. **SABLITERRE.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : STB MATERIAUX Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 14 rue de l'Epinoy 59175 Templemars Capital : 800000.00 EUR Numéro unique d'identification : 455501379 Lieu d'immatriculation : Lille-Métropole. Société absorbée : SABLITERRE Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 2 rue du Château 59144 Eth Capital : 35000.00 EUR Numéro unique d'identification : 520100942 Lieu d'immatriculation : Valenciennes. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 458601.08 EUR - passif de 318497.21 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La société SABLITERRE ferait apport à la société STB MATERIAUX de la totalité de son actif, soit 458.601,08 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 318.497,21 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 140.103,87 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société PICEA, Société par actions simplifiée au capital de 198.995 euros, dont le siège social est situé à Eth (59144) 2, rue du Château, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Valenciennes sous le numéro 517.497.137, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2024 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société SABLITERRE depuis le 1er janvier 2024 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société STB MATERIAUX. La société SABLITERRE sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 31 mars 2025. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé pour être annexé au registre du commerce et des sociétés : - au greffe du Tribunal de commerce de Valenciennes pour la société SABLITERRE en date du 20 janvier 2025, au greffe du Tribunal de commerce de Lille Métropole pour la société STB MATERIAUX en date du 17 janvier 2025, Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux

articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Date du projet commun de fusion : 16.01.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société STB MATERIAUX : 17.01.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Lille Métropole). Pour la société SABLITERRE : 20.01.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Valenciennes)..

